

L'enquête

1/3



D'où que l'on soit, la vrille de la tour Alta est visible

Alta va-t-elle remettre en question l'inscription de la ville à l'Unesco ?

LE HAVRE La tour Alta est au centre d'une polémique entre Le Havre et l'Unesco. Elle pourrait même provoquer la désinscription du centre-ville au patrimoine mondial. Premier volet de cette série : l'Unesco exige des modifications sur et autour de la tour Alta.

MARIE-ANGE MARAINE

Les Havrais l'adorent ou la détestent mais la tour Alta, avec sa silhouette vrillée, ne laisse personne indifférent. Pas même l'Unesco qui a rédigé sur elle un rapport plus que négatif, allant même jusqu'à suggérer que sa construction pourrait engendrer la désinscription du centre reconstruit du Havre au patrimoine mondial de l'humanité. Mais que reproche l'instance internationale à cette tour Alta ?

Son emplacement, d'abord, puisque la tour se situe à la limite du centre reconstruit Perret, inscrit à l'Unesco en 2005. « La tour Alta a un impact important sur les éléments les plus significatifs de la valeur universelle exceptionnelle du bien [du centre-ville inscrit au patrimoine, NDLR]. Du fait de sa hauteur, de sa silhouette distincte, de sa

structure innovante et de sa couleur contrastante, la tour perturbe plusieurs perspectives emblématiques de la ville », soulignent les conclusions d'une mission menée en juin 2023.

UN CLASSEMENT QUI N'EST PLUS GARANTI

Les experts missionnés par l'Unesco précisent que les 17 étages de la tour Alta sont en effet visibles de partout en centre-ville du Havre. Elle dépasse largement la plupart des bâtiments Perret et se place en troisième position des immeubles les plus hauts après l'église Saint-Joseph et la tour de l'hôtel de ville. « La centralité urbaine, élément essentiel de l'ensemble architectural d'Auguste Perret, pourrait également être compromise, avec des répercussions sur la cohésion des quartiers historiques. La conjonction de ces phénomènes impacte son intégrité qui pourrait ne plus être garantie », écrivent-ils.

Mais comment cette tour a-t-elle

pu être construite si elle nuit si gravement au centre reconstruit ? Dès 2012, Édouard Philippe envisage de créer ici, à la place de l'école Videoq que la Ville a fermée en 2011, une tour symbole. Le projet est lancé en 2015 et le permis de construire déposé en 2018. Sollicitée, la Ville du Havre n'a pas souhaité s'exprimer avant la décision du comité international qui se réunit fin juillet.

Mais interrogé à ce propos il y a quelques mois, Édouard Philippe avait répondu : « Il n'y a pas de cafouillage, il y a le respect strict de la procédure (...) ce qui nous a permis de délivrer un permis de construire qui n'a, d'ailleurs, fait l'objet d'aucune contestation. On a montré que c'était conforme au PLU (plan local d'urbanisme), que c'était conforme aux éléments de protection du patrimoine tels qu'ils avaient été inscrits dans le droit et tels que nous ont valu le classement au patrimoine mondial ». Ce n'est visiblement pas

l'opinion de l'Unesco qui précise dans les conclusions de son rapport que « la mission consultative révèle que les règles du PLU ne furent pas mises en application dans le cas de la construction de la tour Alta ».

ÉCLAIRCIR LA TOUR ALTA

Le comité mondial reproche de n'avoir pas été consulté avant que le permis de construire soit déposé et accepté. Mais c'est trop tard et, après sa mission de juin 2023 l'Unesco insistait sur « l'importance de prendre des mesures immédiates pour atténuer l'impact visuel de la tour Alta ». Pour cela, l'instance impose que l'édifice ne soit pas illuminé la nuit, ce qui n'a jamais été envisagé. Elle souhaite que la couleur gris anthracite de la façade soit remplacée par une teinte plus claire. Depuis, l'État français, car l'Unesco ne s'adresse jamais à une ville ou un territoire mais directement à l'État, a répondu que « des tests d'éclaircissement des façades

(décapage, application de produits opacifiants) ont été demandés ».

UNE DÉCISION ATTENDUE FIN JUILLET

Mais pour le moment, la tour conserve son gris. Et les architectes d'Alta, Hamonic et Masson, assurent que la couleur restera celle choisie et validée à l'origine. Il y a quelques semaines, l'Unesco a envoyé de nouveaux experts pour vérifier que ses recommandations avaient bien été prises en compte. Cette mission devrait rendre un nouveau rapport d'ici peu. Si l'impact visuel de la tour Alta a été réduit et les directives du patrimoine mondial suivies, tout ira bien. Si ce n'est pas le cas, « le comité pourrait décider, dès 2025, de placer Le Havre sur la liste des biens en péril du patrimoine mondial. Et si cela ne se règle toujours pas, Le Havre pourrait sortir des sites inscrits au patrimoine de l'humanité d'ici deux à trois ans », précise-t-on à l'antenne française de l'Unesco.